



Association Sportive

L'adhésion implique un engagement sérieux tout au long de l'année.

Les informations sont affichées à l'entrée du collège et doivent être consultées régulièrement.

Le professeur doit être prévenu en cas d'absence.

Les absences répétées non justifiées ou un comportement inadapté pourra entraîner la radiation de l'élève.

Le règlement intérieur du collège s'applique à l'A.S.

L'élève peut s'inscrire à une activité (et une deuxième selon les places disponibles).

Les compétitions ou sorties ont lieu le mercredi, sauf exceptions.

Attention le nombre de places est limité.

Les inscriptions se font uniquement auprès des professeurs d'E.P.S.

Affiliée à



Activités proposées :

AS - Eur ' hop danse :

Lundi de 12h30 à 13h30.

Cirque :

Mardi de 12h30 à 13h30 au collège.

Mercredi de 12h30 à 14h30 au Projo.

Gymnastique :

Mardi de 16h45 à 18h15 à Boles.

Escalade :

Pas d'activité AS à la rentrée. Renseignements auprès des enseignants.

Badminton loisir :

Jeudi de 12h30 à 13h30 au collège.

Multi-sports collectifs :

Jeudi de 16h35 à 18h à la Marelle.

Foot salle :

Vendredi de 12h30 à 13h30 au collège.